

Atelier de management culturel « Réaliser des projets culturels internationaux dans l'océan Indien »

Dans le cadre du [projet régional de développement des ICC en Indianocéanie, la COI](#) met en place avec son partenaire technique Hydea, une formation en Management Culturel et lance à cet effet, un **appel à candidatures pour son atelier « Réaliser des projets culturels internationaux dans l'océan Indien »**.

Le projet ICC, financé par l'[Agence française de développement](#) (AFD), a pour objectif de renforcer la collaboration régionale et contribuer au développement économique local lié à la structuration des acteurs culturels et de leur écosystème.

Description de l'activité

L'atelier « Réaliser des projets culturels internationaux » s'adresse à des **professionnel.les de la culture opérant dans l'océan Indien**. Elle vise à développer leurs compétences pour la **conception et la mise en œuvre de projets culturels internationaux équitables** dans la région de **l'océan Indien et au-delà**.

Il s'agit d'une opportunité unique dans la région, qui réunira **25 professionnel.les de la culture de différents profils**, autour d'un atelier mené par trois expertes, en conception et mise en œuvre de projets culturels internationaux et en renforcement des capacités des actrices et des acteurs de la société civile, dans les domaines de la culture et du développement.

Cette formation consiste en un **atelier en présentiel de 5 jours** pour un groupe de 25 personnes provenant de l'Union des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, les Seychelles, et Mozambique.

Le programme abordera les thématiques suivantes :

- **Dynamiques et politiques culturelles de la région** : structuration de la politique culturelle, panorama de la scène culturelle régionale et ses principaux acteurs, évolutions et tendances ;
- **Le leadership, avec un accent sur le leadership des femmes** : porter et développer un projet au sein d'une équipe ;
- **La conception et la mise en œuvre de projets internationaux** : opportunités et défis du montage de projets internationaux, dynamiques interculturelles ;
- **Les partenariats équitables** : conditions et principaux enjeux.

En adoptant une approche transversale et participative centrée sur l'apprenant.e, cet atelier offre une occasion de **rencontrer et d'échanger avec des collègues de la région de l'Indianocéanie**, valorisant la richesse des expériences professionnelles de chacun. Cette formation donne aussi des **outils pour développer des pratiques et de nouvelles opportunités pour évoluer sur la scène internationale**.

Date limite de candidature : **20 décembre 2024** à 23h59 (heure de Maurice, GMT+4).

Critères d'éligibilité

1. Les candidatures doivent être soumises à titre individuel par des professionnel.les avec **au moins 3 ans d'expérience** dans le domaine de la culture (création, production, diffusion, programmation, gestion de lieux et direction de projets culturels) et du développement (éducation, formation, sensibilisation, accompagnement, développement de projets avec les communautés).
Les artistes actif.ves dans l'organisation d'initiatives culturelles sont les bienvenu.es. La diversité des parcours et la richesse des expériences seront appréciées.
2. Tous les statuts professionnel.les sont acceptés : les candidat.es peuvent être employé.es (organisations de la société civile, secteur public) ou travailleur.ses autonomes/indépendants.
3. Les candidat.es doivent être basé.es et/ou travailler dans la région de l'indianocéanie (**Union des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice, les Seychelles, et Mozambique**)
4. Les candidat.es doivent comprendre et pouvoir s'exprimer en français. L'utilisation d'autres langues parlées dans la région sera bienvenue lors de travaux en groupes restreints.
5. L'atelier est principalement destiné à des professionnel.les en milieu de carrière (mid-career) sans limite d'âge. Les candidatures féminines et des personnes âgées entre 25 et 40 ans sont fortement encouragées.
6. Les candidats-es doivent **présenter un projet artistique/culturel** sur lequel ils/elles travailleront durant l'atelier et qui inclut une dimension internationale.
Le projet peut être présenté à différents stades d'avancement : d'une idée de projet à une phase conceptuelle avancée, ou encore le développement d'un projet déjà existant.
Il peut s'agir d'un projet à petite ou moyenne échelle, par exemple :
 - ✓ Un événement culturel /artistique (exemple : festival, ...) avec une dimension internationale
 - ✓ Un projet de coopération en partenariat avec d'autres structures de la région indianocéanie ou au-delà
 - ✓ La co-production d'un projet artistique (exemple : pièce de théâtre, ...)
 - ✓ Un projet de recherche artistique (exemple : résidence de création, recherches...)
 - ✓ Un projet de formation dans le domaine culturel ou artistique avec une dimension internationale (exemple : ateliers, master class, ...)

Toutes les disciplines des industries culturelles et créatives sont éligibles

- ✓ Gestion, médiation, politique culturelle
- ✓ Arts du spectacle contemporain : théâtre, danse, arts du cirque et de la rue, théâtre de marionnettes
- ✓ Musique
- ✓ Arts visuels, photographie, cinéma, arts numériques, design
- ✓ Écriture, dramaturgie, conte, poésie
- ✓ Projets transdisciplinaires

Critères de sélection

1. Le.a candidat.e doit présenter clairement le projet artistique/culturel international qu'il.elle souhaite développer, ses motivations et ses attentes
2. Le projet doit contribuer directement ou indirectement au développement culturel local et régional, dans une perspective durable, et suivant une approche équitable
3. Les projets seront évalués en prenant en compte les critères suivants : pertinence, innovation, créativité, durabilité, ancrage et impact local, partenariats et capacité de mise en œuvre. Par ailleurs, la participation, la transmission de savoirs/*empowerment*, la bonne gouvernance et la valorisation des droits humains seront également pris en considération.

Conditions de participation

- Les candidat.es sélectionné.es s'engagent à participer à l'atelier qui aura lieu du 24 au 28 mars 2025 (arrivée le 23 mars, départ le 29 mars) dans un pays participant au programme (lieu à confirmer) ;
- Les participant.es doivent être prêt.es à participer activement au programme de formation et à échanger avec leurs pairs. Centré sur l'apprenant.e, ce programme favorisera le partage d'expérience et de ressources des participants ainsi que l'apprentissage entre pairs ;
- La formation se déroulera en français ;
- Toutes les dépenses liées à la participation au programme seront prises en charge (Frais de la formation, voyage, visa, hébergement et repas).

Soumission des candidatures

Les candidat.es doivent :

1. Compléter et soumettre le formulaire
2. Soumettre leur proposition de projet, sous forme écrite (entre 500 et 1000 mots), audio ou vidéo (5 minutes maximum) ;
3. Joindre un CV (2 pages maximum)

Les candidatures doivent être rédigées en français. Les documents doivent être téléchargés dans les cases de soumission sur la plateforme [Cultural management | Kiltir](#)

Toute erreur ou tout écart majeur par rapport aux instructions concernant les dossiers de demande peut aboutir au rejet de cette dernière.

L'administration contractante se réserve le droit de demander des éclaircissements lorsque les informations fournies ne lui permettent pas de réaliser une évaluation objective.

Processus de sélection

Un jury, composé des formateurs et de l'équipe du projet ICC, sélectionnera 25 participants.es.

Les données personnelles des candidats.es seront utilisées exclusivement pour le traitement de leurs candidatures.

Développement de la formation

Un deuxième volet de la formation « Développer des projets culturels internationaux dans l'océan Indien » sera développé en phase 2 de l'activité. Il consistera en **une formation en ligne destinée à des jeunes professionnel.les**, proposés.es au niveau national.

Le contenu de ces sessions sera inspiré par les résultats de l'atelier « Réaliser des projets culturels internationaux ». Les formateur.trices seront identifié.es, au moins en partie, parmi les participant.es de l'atelier en présentiel, en lien avec les motivations, disponibilités, et compétences de ces dernier.es. Ces participant.es bénéficieront d'une formation ad hoc suivant le principe de la formation de formateurs pour soutenir leur travail de conception et réalisation des formations en ligne.

Pour plus d'informations

Les candidat.es peuvent envoyer leurs questions par courrier électronique au plus tard 12 jours avant la date limite de soumission aux adresses figurant ci-après, en indiquant clairement la référence de la subvention à : culture@coi-ioc.org

Avec comme objet : « **ICC – Information Management Culturel** »

Une séance d'information est organisée tous les derniers jeudis du mois :

[ICC Konèk - Lien d'enregistrement du 28 novembre 2024](#)

Calendrier indicatif

| | DATE |
|---|------------------|
| 1. Réunion d'information | 28 novembre 2024 |
| 2. Date limite à laquelle les éventuelles demandes de clarifications doivent être adressées à l'administration contractante | 02 décembre 2024 |
| 3. Date limite à laquelle l'administration contractante doit répondre aux demandes de clarifications | 06 décembre 2024 |
| 4. Date limite de soumission | 20 décembre 2024 |
| 8. Notification de la sélection | 10 février 2025 |